

## Prestations familiales et sociales : les nouveaux montants au 1er avril 2024



Allocations familiales, RSA, prime d'activité, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation de rentrée scolaire... Chaque année au 1<sup>er</sup> avril, les prestations familiales et sociales, ainsi que certains minima sociaux, connaissent une revalorisation. Elle s'élève cette année à 4,6 %. Elle prend en compte le niveau d'inflation des 12 derniers mois, estimé par l'Insee à 4,9 %. Découvrez les nouveaux montants avec les fiches dédiées aux prestations sociales de Service-Public.fr.

Un grand nombre d'allocations et de prestations sociales ont été revalorisées au 1<sup>er</sup> avril 2024, comme l'indique l'instruction interministérielle du 20 mars 2024.

Le niveau de revalorisation est déterminé chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation hors tabac. Alors que les chiffres de l'Insee (Institut national de la statistique et des



études économiques) indiquent un taux d'inflation de 4.9 % sur l'année 2023, la revalorisation au  $1^{er}$  avril 2024 a été établie à 4.6%.

Les nouveaux montants seront effectifs à partir du 6 mai 2024.

#### Prestations sociales revalorisées au 1er avril 2024

Au 1er avril 2024, les prestations sociales suivantes ont été revalorisées à hauteur de 4,6% :

- revenu de solidarité active (RSA) ;
- prime d'activité;
- aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales ;
- allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- allocation de solidarité spécifique (ASS) ;
- allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP).

#### À noter

Le calcul du **revenu de solidarité active (RSA)** et de la **prime d'activité** est trimestriel ; la revalorisation de leur montant prendra donc effet progressivement entre avril et septembre 2024, selon la date de la déclaration trimestrielle de ressources des bénéficiaires.

#### Allocations familiales revalorisées au 1er avril 2024

La **base mensuelle de calcul des allocations familiales** (BMAF) est revalorisée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024 et portée à **466,44€** (contre 445,93€ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023).

Cela impacte les allocations suivantes :

- allocations familiales ;
- prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) : <u>prime à la naissance</u>, <u>prime à l'adoption</u>, <u>allocation de base</u> ;
- prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) ;
- complément de libre choix du mode de garde (CMG) : garde à domicile, micro-crèche, assistance maternelle ;
- complément familial (famille de 3 enfants et plus) ;
- allocation de soutien familial (ASF) : <u>enfant orphelin</u>, <u>enfant recueilli</u>, <u>parents séparés</u>, <u>enfant non reconnu</u> ;
- allocation de rentrée scolaire ;
- allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;



- allocation journalière de présence parentale (AJPP) ;
- prime de déménagement ;
- allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant.

À noter que les plafonds de ressources pour l'attribution de la <u>complémentaire santé solidaire (C2S)</u> sont également revalorisés.

Rappel : vous pouvez évaluer vos droits à plus d'une cinquantaine de prestations nationales et locales grâce à un <u>simulateur</u> sur le portail <u>mesdroitssociaux.gouv.fr</u>.

#### À savoir

Pour en savoir plus sur les prestations familiales et sociales en 2024, la Caisse d'allocations familiales met à votre disposition un <u>Guide des prestations Caf 2024</u>.

## Charles & Alice devient une entreprise à mission qui veut « donner du goût à l'avenir »



Ecrit par le 15 décembre 2025



La société <u>Charles & Alice</u>, historiquement <u>implantée à Monteux</u>, vient de devenir la première entreprise à mission du secteur du dessert aux fruits. L'aboutissement d'un travail de plusieurs années qui se traduit par de nouveaux objectifs sociaux et environnementaux.

C'est dans le cadre majestueux du Complot, bar de la maison d'hôte d'exception <u>La Divine Comédie</u>, au cœur d'Avignon, que <u>Thierry Goubault</u>, président de la société Charles & Alice, a révélé que cette dernière vient de devenir une entreprise à mission. La première de son secteur d'activité, qui plus est.

La notion de « société à mission » est une qualité reconnue aux sociétés garantissant le respect d'engagements sociaux et environnementaux. Dans le cadre de la loi du 22 mai 2019, aussi appelée la loi PACTE, l'entreprise Charles & Alice, dont le siège se situe à Allex dans la Drôme, a défini des objectifs sociaux et environnementaux, des objectifs statutaires qui sont contrôlés. « C'est l'aboutissement d'un travail effectué depuis de nombreuses années », affirme Thierry Goubault. Ainsi, à travers ces nouveaux objectifs, Charles & Alice met en pratique sa raison d'être : « Ensemble, nous créons avec responsabilité



et enthousiasme des produits savoureux, pour donner du goût à l'avenir. »

#### **Travailler localement**

Le premier objectif fixé par l'entreprise se définit par le partage de la passion du goût autour de l'élaboration de bons produits, tout en privilégiant le local. « On est un des plus grands vergers de France », explique le président. Hors de question donc pour Charles & Alice de travailler avec des pommes non françaises. L'entreprise se fournit dans un rayon de 190 km. 70% des recettes sans sucres ajoutés sont 100% françaises. Le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence sont les plus gros fournisseurs de pommes. L'entreprise essaye de s'associer au plus avec des producteurs ayant des démarches écoresponsables, agroresponsables, et HVE (Haute Valeur Environnementale).

L'entreprise travaille aussi sur le développement des filières fruitières françaises et <u>participe à la refruitalisation des vergers français</u>. 10 hectares de poires william ont été récemment plantés dans les Alpes-de-Haute-Provence. La société drômoise a également signé un nouveau partenariat avec une coopérative du Gard afin de développer une filière de pêches françaises. Il sera d'ailleurs possible de découvrir la nouvelle compote pomme-pêche 100% française dès ce mois d'avril.

#### Réduire l'impact environnemental

Le deuxième objectif établi par Charles & Alice est la meilleure maîtrise de ses impacts pour préserver au mieux l'environnement et les territoires. L'entreprise s'est donc fixée plusieurs buts à atteindre d'ici à 2027 tels que :

- •Réduction de la consommation en eau de 80% (une consommation déjà réduite d'un quart en 20 ans)
- •40% d'énergie renouvelable grâce à des panneaux solaires notamment
- •98% de déchets valorisés par la méthanisation (Charles & Alice travaille avec une entreprise de l'Islesur-la-Sorgue) et par l'alimentation animale
- •100% de recyclage

L'entreprise travaille déjà avec application sur tous ces objectifs, et depuis quelques années, elle essaye aussi d'optimiser le taux de remplissage de camion afin de réduire son impact sur les routes. Pour un client de la grande distribution, l'entreprise a déjà réussi à diminuer de 600 camions sa flotte totale sur une année, ce qui représente environ 50% de flux routier en moins. De plus, pour ses trajets entre les sites drômois et vauclusiens, Charles & Alice privilégie le biocarburant.

#### Bien vivre ensemble

Le troisième et dernier objectif fixé par l'entreprise œuvre pour le bien-vivre ensemble, avec les collaborateurs, les partenaires et les clients. Cet objectif se traduit dans un premier temps par l'action 'Les joyeux mots' qui a pour but de créer du lien entre les générations. Créée en 2019, cette opération est aujourd'hui devenue nationale. Les écoliers écrivent un message ou font un dessin qui sont ensuite apposés sur les pots de compote envoyés aux maisons de retraite. L'année 2023 a comptabilisé 95 000 envois de ces attentions. Désormais, les collaborateurs de Charles & Alice sont impliqués. Neuf animations salariés/séniors ont été organisées depuis le début de l'année.



Ces objectifs sociaux et environnementaux sont aussi un bon moyen de mobiliser les collaborateurs. C'est pour cela que derrière le statut de société à mission, Charles & Alice a développé le slogan « Bonjour demain » en interne. « Demain, on pourra faire mieux qu'aujourd'hui, conclut Thierry Goubault. On souhaite regarder l'avenir avec enthousiasme. »



©Vanessa Arnal

### Le Vaucluse va tester le RSA sous conditions



### sur le bassin d'Avignon



Le Vaucluse fait partie des 29 nouveaux départements qui testeront la nouvelle formule des modalités d'accompagnement des allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) dont le versement dépend des compétences du Conseil départemental de Vaucluse. Cette décision prise par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a pour conséquence de conditionner RSA à la réalisation d'au moins 15 heures d'activité hebdomadaires. Un dispositif déjà expérimenté depuis décembre 2022 par 18 territoires pilotes dont les Bouches-du-Rhône dans les 5° et 7° arrondissements de Marseille.

Désormais, dans ces 47 départements, les allocataires devront donc justifier d'un minimum de 15h de formation, de stage, d'insertion... La généralisation de cette mesure devrait être étendue à tous les départements de France en 2025.

consultez ici la liste des départements et bassins de vie en détails





#### Avignon dans un premier temps ainsi que Arles aussi

Dans un premier temps pour le Vaucluse, ce sont les allocataires du bassin d'Avignon qui sont concernés (tout comme ceux d'Arles d'ailleurs, puisque le périmètre d'accompagnement renforcé pour les bénéficiaires du RSA a été étendu dans les Bouches-du-Rhône).

En 2020, le Vaucluse était le dernier département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA.

Aujourd'hui, avec un taux de 35% il est le deuxième, juste derrière les Alpes-Maritimes. L'objectif est d'atteindre 50%. En attendant les effets de cette nouvelle mesure, entre les contrôles et l'accompagnement des allocataires, le nombre de bénéficiaires du RSA en Vaucluse est passé de 17 000 allocataires en 2020 à 15 700 en 2023. De quoi permettre au Département d'économiser 10M€ sur son budget annuel.

#### 40% de retour à l'emploi dans les 5 mois

« Dans les départements engagés, de premiers résultats peuvent être observés, près de 12 mois après la mise en œuvre de ces nouvelles modalités, pour les 21 300 allocataires du RSA concernés au sein des 18 bassins d'expérimentation, explique le Gouvernement. En matière de retour à l'emploi : 40% des personnes accompagnées ont accédé à un emploi dans les 5 mois suivant leur entrée en parcours (49% pour les personnes orientées dans des parcours professionnels), dont 14% à un emploi durable (18% pour les parcours professionnels). »

#### Multiplication des contrôles

« L'entrée en parcours pour les personnes est par ailleurs accélérée pour l'ensemble des allocataires du RSA (nouveaux entrants, allocataires du RSA de longue durée), poursuivent les services de l'Hôtel de Matignon. Le délai entre la notification du droit RSA et le 1er rendez-vous d'accompagnement s'est considérablement réduit : 16 des 18 territoires pilotes proposent aux allocataires du RSA un premier rendez-vous réalisé sous 15 jours, en présence d'un conseiller France Travail et d'un travailleur social (contre 76 jours en moyenne en 2022). Cela permet d'identifier avec la personne les freins pouvant ralentir ou empêcher son retour à l'emploi, de lui proposer de façon immédiate des solutions concrètes (aide à la mobilité, bilan de santé, mode de garde...) et un accompagnement adéquat (formation, immersion professionnelle, candidature directe...). »

Outre ce renforcement des conditions d'attribution du RSA, Gabriel Attal, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé aussi l'accélération des contrôles auprès des bénéficiaires de l'assurance-chômage. « France Travail en mène aujourd'hui 500 000 par an. Nous les multiplierons par trois d'ici la fin du quinquennat. En 2027, France Travail réalisera 1,5 million de contrôles par an. »

L.G.



### Malgré la crise, le Département n'arrête pas ses investissements



C'est une tradition initiée par ses prédécesseurs, qu'ils soient de droites comme de gauches, chaque rentrée, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse convie la presse pour une présentation afin d'évoquer les grands dossiers du Département. Mais cette fois-ci, exit les pierres historiques et l'atmosphère feutrées de l'hôtel de Sade puisque Dominique Santoni avait choisi le restaurant d'entreprise du nouveau siège de l'avignonnais GSE pour détailler son action, et celle de sa majorité, placée notamment sous le signe de l'attractivité du territoire et de la poursuite des investissements.

« Nous faisons face à une rentrée difficile », reconnaît sans ambages Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse.



Inflation, fiscalité, baisse des dotations, crise de l'immobilier, hausse des taux d'intérêts, le Département n'échappe pas à la morosité ambiante liée au contexte national et international. C'est d'ailleurs le ralentissement du marché immobilier qui impacte le plus directement les finances départementales avec la baisse de la DMTO (Droits de mutation à titre onéreux). Cette taxe à l'achat au profit des collectivités lors des transactions immobilières constitue en effet l'une des ressources majeures du Conseil départemental. Sa diminution entraîne forcément des conséquences sur les recettes de l'institution vauclusienne puisque cette DMTO était montée exceptionnellement au-delà des 160M€ ces deux dernières années avant de revenir aux alentours des 140M€ en 2023. Une diminution de l'ordre d'une vingtaine de millions d'euros que le Département a su toutefois anticiper.

- « Nous sommes dans une bonne santé financière. »
- « Par chance, nous sommes dans une bonne santé financière », se félicite la présidente du Conseil départemental qui affiche également un endettement équivalent à moins de 2 ans de son budget d'investissement.
- « Cela nous permet de pouvoir continuer à investir, poursuit Dominique Santoni. Nous allons donc garder le cap de tout ce que nous avions décidé de faire en début de mandat. » Une volonté qui se traduit par un soutien à la commande publique de l'ordre de 120M€ d'investissements par an. Autant de chantiers du Département que <u>la Fédération du BTP 84 considère comme une bouffée d'oxygène pour l'ensemble des professionnels du secteur en ce moment.</u>

#### Le point sur les différents chantiers

Pour les grands chantiers du département en cours ou à venir, la présidente a rappelé que <u>la suppression</u> du passage à niveau N°15 de Petit Palais sera bientôt achevée. Outre la sécurisation de cette zone, cet aménagement va aussi permettre d'uniformiser la vitesse à 80km entre Bonpas et Coustellet. Autre travaux : la passerelle rejoignant l'île de le l'Oiselay à l'île de la Barthelasse (et donc Avignon) sur le tracé de la ViaRhôna qui doit être officiellement inaugurée le mercredi 4 octobre prochain.



Ecrit par le 15 décembre 2025



La suppression du PN15 va permettre de sécuriser les routes de Vaucluse.

Les chantiers engagés sur Avignon : <u>Memento, les futures archives départementales</u>, dans la zone d'Agroparc, ainsi que de la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) dont la livraison est prévue route de Montfavet début 2025.

« Pour la déviation d'Orange, nous serons dans les temps c'est-à-dire avant la fin de la mandature en 2028, complète la présidente. Par ailleurs, concernant le réaménagement de Bonpas les premiers coups de pioche devraient débuter en 2025 pour une livraison fin 2027. » Le coût du chantier a été cependant revu à la hausse (35M€) en raison des conséquences de la conjoncture actuelle.



Ecrit par le 15 décembre 2025



Memento à Agroparc.

#### Le pari de l'attractivité par le cinéma

Outre les aménagements structurants, Dominique Santoni rappelle qu'elle a aussi placé son mandat sous le signe de l'attractivité économique. Ce n'est donc pas un hasard si elle a choisi le self de l'entreprise avignonnaise GSE comme cadre de sa présentation à la presse.

« C'est un champion de l'économie vauclusienne <u>qui vient de franchir le milliard d'euros de chiffre d'affaires</u>. C'est aussi une entreprise née à l'Isle-sur-la-Sorgue, membre de <u>notre Team Vaucluse</u>, qui reste attachée à son enracinement local dans notre département. »









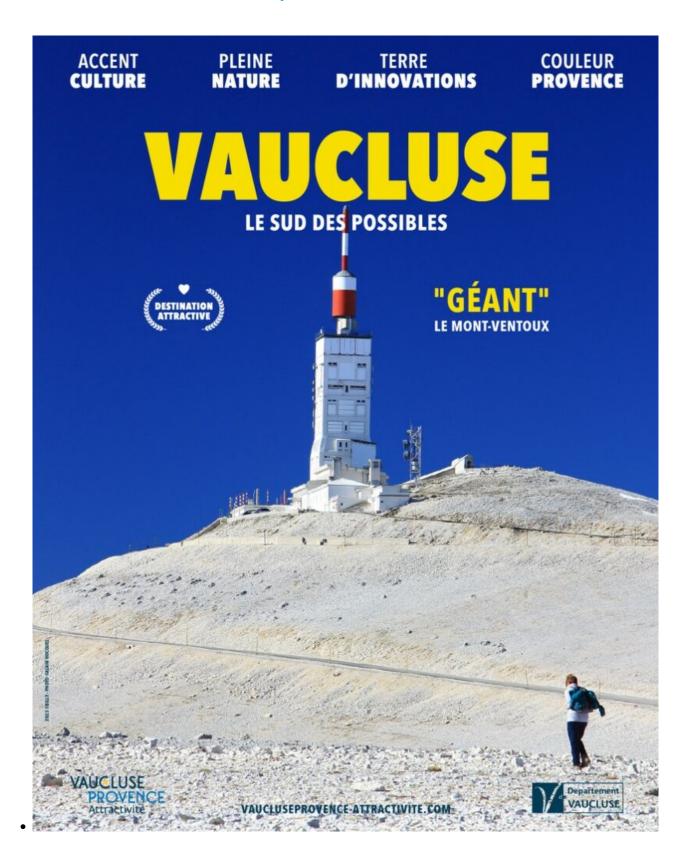














Le Vaucluse veut allier cinéma et attractivité.

« Nous avons <u>VPA (Vaucluse Provence attractivité)</u> qui fait déjà un formidable travail », souligne la présidente qui souhaite poursuivre l'accueil d'entreprises, d'écoles ou bien d'organismes de formation dans le secteur de l'audiovisuel comme <u>les studios d'animation Circus</u> à Avignon ou bien encore <u>ceux de Duetto</u> à Carpentras.

L'objectif étant notamment de développer toute <u>une filière cinéma et audiovisuelle sur le territoire</u>.

« Nous participons à hauteur de 200 000€ au fond Cinéma de la Région Sud. L'idée est d'attirer des tournages de longs métrages, de séries ou de streaming dans le cadre de notre plan cinéma. » Ce plan prévoit l'implantation de studios de cinéma et d'espaces de formations sur Courtine (cette zone ayant la préférence du Département) ou sur Agroparc, vers le parc des expositions (plutôt le choix de la municipalité).

#### Santé et solidarité

Dominique Santoni est aussi revenue sur le succès du recrutement de médecins, directement par le Département afin de permettre de lutter contre la désertification médicale.

« Après les ouvertures <u>d'Avignon</u> et Cadenet, ce sera bientôt Valréas et Apt qui accueilleront ces médecins. En tout, nous en avons embauché une dizaine et nous sommes en phase de recrutement d'un médecin ayant le permis pour conduire le bus itinérant que nous voulons déployer sur le plateau de Sault. Nous avons déjà permis à 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant alors que cela n'est pas une de nos compétences. Pourtant, il y a une vraie demande. »

Par ailleurs, le département poursuit son soutien financier à la création de MPS (Maison pluridisciplinaire de santé). Comme à Mornas, où le département contribue à hauteur de 300~000€ à la construction de la  $25^{\circ}$  MPS en Vaucluse.

« Nous avons déjà permis à 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant. »

Concernant le grand âge, la présidente estime aujourd'hui que « les Vauclusiens ont envie de vieillir chez eux. C'est pour cela que le Département sera toujours dans les Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) mais que nous travaillons pour un habitat inclusif afin de permettre de rester le plus longtemps à son domicile. »

Côté Social, la mise en place de contrôle plus réguliers ainsi qu'un suivi plus actif des bénéficiaires a permis de réduire leur nombre de 17 000 en 2020 à 15 700 aujourd'hui. De quoi réaliser une économie de  $10M \in \text{pour le conseil}$  départemental.



Ecrit par le 15 décembre 2025



Inauguration de la maison de santé à Avignon en février dernier.

« Les Vauclusiens ont envie de vieillir chez eux. »

« Il est important d'accompagner et de suivre les bénéficiaires du RSA, insiste Dominique Santoni, car il est vital de redonner du travail à ces Vauclusiens. Et ces efforts semblent payer puisqu'avec 35% nous affichons désormais un des meilleurs taux de retour à l'emploi de la région. Avant, le Vaucluse était le dernier département de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ce domaine. Aujourd'hui, il est le deuxième, juste derrière les Alpes-Maritimes. Notre objectif est d'atteindre 50% ».

Le Département, qui vient de lancer <u>le recrutement de 100 assistants familiaux</u>, regrette cependant que l'Etat lui demande de prendre en charge des dépenses sans lui donner les moyens équivalents : « nous aurons 218M€ de dépenses sociales cette année alors que nous n'avons jamais dépassé les 200M€ auparavant. »

Fusion Grand delta habitat-Vallis habitat : « Le présent nous donne raison. »



Par ailleurs, la présidente du Conseil départemental s'est félicitée d'avoir pu mener à bien <u>la fusion des bailleurs sociaux Grand delta habitat-Vallis habitat</u>. « Loin des positions dogmatiques, nous avons cherché la meilleure solution. Au vu de la situation actuelle, je ne sais pas GDH (Grand delta habitat) l'aurais repris, s'interroge en toute franchise Dominique Santoni. Aujourd'hui, le présent nous donne raison car GDH tient ses engagements et cela fonctionne pour des locataires qui attendaient des travaux depuis longtemps et qui vont être les premiers à bénéficier de la baisse des charges. »

#### Vaucluse ingénierie : la boîte à outils des petites communes vauclusiennes

Autre priorité de la présidente : le soutien aux communes de Vaucluse.

« Nous constatons également que les communes, notamment les plus petites, ont du mal à porter leur projet car elles ne disposent pas toujours des ressources internes pour mener à bien ces dossiers qui sont bien souvent assez complexe, poursuit la présidence. C'est pour cela que nous avons créé <u>Vaucluse ingénierie</u> afin de leur apporter une aide technique. »

« Si les communes de Vaucluse se portent bien, c'est tout Vaucluse qui se porte bien. »

Suite à son lancement officiel en mars dernier, la structure regroupant une vingtaine de partenaires, accompagne maintenant 66 projets, dont 73% proviennent de communes vauclusiennes de moins de 2 000 habitants. Sorte de guichet unique, Vaucluse ingénierie constitue aussi une porte d'entrée pour la recherche de solutions de financement que ce soit dans le cadre des dispositifs d'aide de l'Etat, de la Région Sud ou bien encore de l'Europe.

« Pour nous, cet accompagnement des maires est un vrai enjeu. Il faut que les communes soient soutenus par le Département, car si en les aidant les communes de Vaucluse se portent bien, au final c'est aussi le département de Vaucluse qui se porte bien »

#### Pas de mise en concurrence grâce à la SPL Territoire 84

Et pour mieux accompagner les communes, le Département dispose d'autres outils comme la <u>SPL</u> <u>Territoire 84</u> créé en 2014. Là aussi, il s'agit d'aider les municipalités à réaliser leurs projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction. Mais pour cela, et contrairement à Vaucluse ingénierie, les communes doivent rentrer dans le capital de la SPL (Société publique locale) pour bénéficier de ses conseils. Depuis le début de l'année, une trentaine de communes ont rejoint les 40 villes vauclusiennes qui font déjà appel à SPL Territoire 84. L'avantage pour ces dernières est que ce statut juridique permet d'utiliser un outil d'aménagement et de gestion sans mise en concurrence.

#### Ça bouge chez Citadis

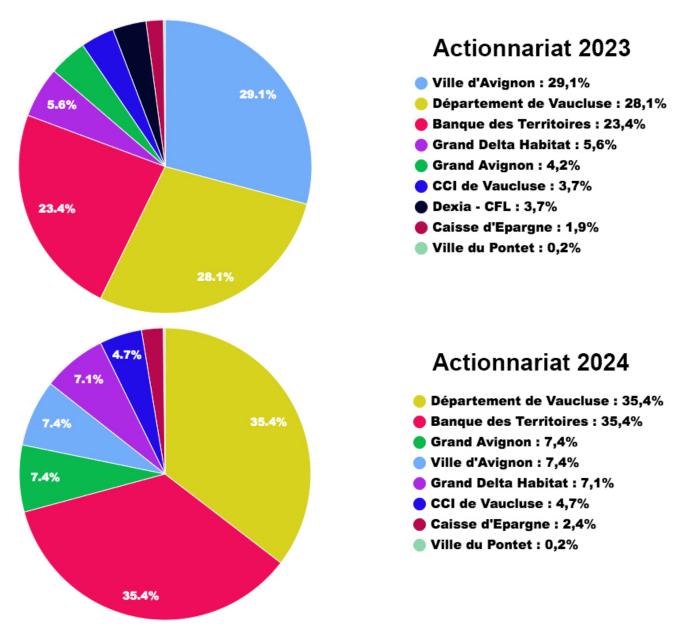
Enfin, dernier outil d'aménagement du Département : <u>la SEM Citadis</u>. Figurant parmi les plus anciennes SEM (Société d'économie mixte), Citadis a vu le jour en 1960 à l'initiative du Département de Vaucluse et de la Ville d'Avignon. Au fil du temps, la structure qui assure principalement l'étude et la réalisation d'opérations d'aménagement a vu son actionnariat s'étoffer avec le temps. Cependant, avec le désengagement de la Ville d'Avignon, le Département va voir son poids augmenter dans le capital de



Citadis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Un rééquilibrage qui va aussi profiter à la Banques des territoires ainsi que, dans une moindre mesure, au Grand Avignon, à Grand delta habitat ou bien encore la CCI de Vaucluse (voir détail de la répartition du capital ci-dessous).

« Nous avons entamé une réflexion afin d'orienter davantage Citadis vers la réalisation de projet culturel, et notamment audiovisuel, ainsi que de santé », précise Dominique Santoni.



La répartition du capital de Citadis devrait être modifiée à partir du 1er janvier prochain.

#### Uniforme à l'école et limitation à 80km/h



Enfin, en marge de cette rencontre, Dominique Santoni est revenue sur deux dossiers avec la même logique.

Le premier : l'uniforme à l'école : « A titre personnel je suis pour. Mais il faut savoir ce que veut l'Etat concrètement, notamment en termes de prise en charge financière. Une fois précisé on peut envisager une expérimentation ».

Même cas de figure pour la limitation de vitesse sur les routes : 'L'Etat nous a imposé le passage à 80km/h. S'il veut revenir en arrière, à lui d'être clair sur le sujet et à financer les panneaux que nous avons déjà dû payer. »

## 7 communes vauclusiennes ont passé une convention territoriale globale avec la CAF



Les communes de Velleron, Vedène, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, ainsi que la communauté d'agglomération du Grand



Avignon, viennent de signer leur 1re Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse et la MSA (Mutualité sociale agricole).

Cette convention, conclue pour 4 ans, a pour but de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du territoire et porte sur l'ensemble des domaines d'action de la Caf qui assure une présence auprès des familles des communes signataires tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap et accès aux droits.

#### Dans le détail, cette Convention territoriale globale est déclinée en 8 grands objectifs :

- La professionnalisation du secteur de l'animation et de la petite enfance, avec notamment la volonté de répondre aux difficultés de recrutement.
- Le développement d'un service d'accès itinérant.
- Le soutien aux parents et familles, avec notamment la mise en place d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), le déploiement de dispositifs d'accompagnement scolaire.
- L'accompagnement de notre jeunesse (donc vous avez un exemple à travers les films diffusés sur les TV autour du parcours culture/opéra).
- L'amélioration de l'accessibilité notre offre de service notamment pour les enfants porteurs de handicap, l'accueil d'enfant dont les parents sont en recherche d'emploi.
- Favoriser l'accès à la culture et enfin Agir pour l'environnement, la transition et le développement durable.

#### 40,6M€ d'aides

Actuellement, la CAF de Vaucluse distribue déjà 40,6M€ de prestations aux habitants des 7 communes signataires. Par ailleurs, elle verse également 3,2M€ au titre des fonds d'action sociale pour accompagner et financer 8 crèches et 10 micro-crèches, 6 relais petite enfance (RPE-ex relais d'assistantes maternelles), 4 Maisons d'assistantes maternelles (MAM), 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), 8 Accueils de loisirs sans hébergement et 5 Accueils jeunes, 1 Ludothèque et 1 Dispositif 'Promeneur du Net' sur le territoire de ces communes.

L.G.



Ecrit par le 15 décembre 2025



# Depuis près de 5 décennies, l'AHARP agit pour l'avenir



Ecrit par le 15 décembre 2025



Depuis 38 ans l'AHARP se décarcasse pour tendre lamain aux femmes victimes de violences conjugales comme aux mineurs en difficulté

Cette « Association pour l'Hébergement, l'Accueil et la Réinsertion en Provence » a été créée en 1985 par Denis Martin, ingénieur puis directeur-adjoint du site nucléaire de Marcoule. Et c'est lui, (qui fêtera ses 96 ans le 18 septembre prochain), qui a ouvert l'assemblée générale de l'association mardi matin à Avignon. « Je vous remercie vous tous, les personnels et les partenaires qui agissez par conviction et par compétence, vous qui êtes au service de la solidarité envers les plus fragiles ».

<u>Sylvie Martin</u>, co-présidente a dressé le rapport moral : « Notre fil rouge c'est le slogan de l'association, '*Agissons pour l'avenir'*. Et depuis 1985, nous en avons fait du chemin en aidant les personnes dont le parcours a été traumatisant, fait de violences, de séparations et de solitude. Nous avons fait en sorte qu'ils aient un avenir qui rompe avec l'isolement, qui facilite l'inclusion sociale ».



Ecrit par le 15 décembre 2025



Denis Martin, le fondateur de l'AHARP, s'adresse à l'assistance.

En liaison avec les services de l'Etat et le Conseil départemental, l'AHARP a ouvert une halte-garderie en 1987 (Li Pitchoun), puis une 1ère maison-relais (La résidence Denis Martin, du nom de son fondateur) en 2013, un service « jeunes » pour la protection de l'enfance et l'accompagnement de mineurs isolés étrangers en 2015, en 2021 un centre maternel, en 2022 une maison d'accueil d'urgence pour les enfants et en 2023 une pension de familles de 35 places sur le Grand Avignon. Aujourd'hui, elle fonctionne grâce à une dotation de 5M€.

En partenariat avec l'association « RHESO », elle prend en charge globalement les femmes qui quittent leur domicile, qui se retrouvent sans revenus après leur divorce, parfois victimes de violences conjugales, psychologiques, sous emprise de leur conjoint, avec ou sans enfants eux aussi parfois victimes de violences parentales.

"Nous ne leur disons pas 'Qu'est ce que vous voulez? Mais 'Que pouvons-nous faire pour vous?"

Luc Crespo, co-président de l'AHARP



En tout, 9 structures existent aujourd'hui au sein de cette strucure d'économie sociale et solidaire. <u>Luc Crespo</u>, co-président de l'AHARP insiste « Nous sommes là pour accueillir, accompagner, pour lutter contre le sans-abrisme, pour offrir un toit, pour que chacun se sente chez soi, homme, femme, enfant. Nous ne leur disons pas 'Qu'est ce que vous voulez? Mais 'Que pouvons-nous faire pour vous?'

En tout, en 2022, 400 personnes vulnérables ont été soutenues par les 76 salariés de l'AHRP, éducateurs socio-éducatifs, animateurs, infirmières, psychologues, conseillers conjugaux, comptables, logisticiens, techniciens, veilleurs de nuit, maîtresse de maison, Leur credo : la solidarité, la protection, le professionnalisme. Il faut savoir que 47% des personnes accompagnées l'an dernier étaient des hommes, 40% des femmes, 8% des femmes avec enfant(s) et 5% des couples.

<u>Lire également : "Avignon, l'Aharp lance le 1er centre parental de Vaucluse"</u>

Les salariés font face à des personnes qui ont des droits de séjour parfois incomplets, des problèmes psychiques ou physiques. Elles sont parfois victimes d'addictions, elles ne parlent pas forcément français.

Parmi les pays dont proviennent ces publics, la Tunisie, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Somalie, Soudan, Cameroun, Congo, Tchad, Albanie, Bengladesh et Afghanistan, c'est dire la diversité des langues, même si certains pays africains sont francophones.

"la durée moyenne des séjours s'allonge en raison de certains freins sociaux."

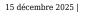
Benoit Filist, directeur de l'AHARP

Le directeur de l'AHARP, <u>Benoit Filist</u> précise : « Les taux d'occupation sont de 92,66% pour les dispositifs d'accueil d'urgence, 97% pour l'insertion, 88% pour les femmes victimes de violences et la durée moyenne des séjours s'allonge en raison de certains freins sociaux ». Une collaboratrice, Faustine ajoute « On a de plus en plus de besoins en alimentation, en hygiène, il y a un engorgement de l'hébergement. Les titres de séjour sont longs à renouveler ce qui empêche l'insertion, le droit au logement. Salima témoigne « Mon but est qu'ils / elles retrouvent le sourire, mais c'est dur quand on voit qu'ils souffrent physiquement, psychologiquement, qu'ils ont des angoisses, des obsessions mais qu'ils veulent passer à autre chose, sans hospitalisation dans un établissement psychiatrique ».

"Dans le centre parental, l'enfant se développe entre son papa et sa maman, harmonieusement."

Sylvia







Autre prise de parole, celle de Sylvia : « Dans le centre parental, l'enfant se développe entre son papa et sa maman, harmonieusement, il s'épanouit alors qu'un placement sans eux représenterait un traumatisme. » Emilie, elle s'occupe de médiation sociale grâce à un petit chien : « C'est une façon d'aider un enfant en souffrance. Quand il l'a dans ses bras, qu'il le caresse, un lien corporel se tisse entre eux qui l'aide à lâcher prise, à lui rendre confiance en lui ».

Le « R » de l'AHARP, c'est la réinsertion et elle passe par une formation, un métier. Ils concernent majoritairement le BTP (32%), l'artisanat (12%), les métiers de l'hôtellerie et la restauration (10%), l'automobile (6%) et le transport et la logistique (4%). Le jeune Mohamed Aly a d'ailleurs décroché le 2ème prix de « La meilleure baguette française », catégorie apprenti, c'est dire si son processus d'autonomie est en marche.

Pour conclure, reprenons les mots du trésorier de l'AHARP, Jacques Vincent : « Notre boussolle, c'est non seulement l'accueil mis aussi le soutien psychologique, l'empathie, l'écoute, la bienveillance et le respect de toutes ces personnes cabossées par la vie. »

#### www.aharp.fr





### Carpentras: l'association Art et Vie recrute

Afin de renforcer son équipe, l'association Art & Vie recrute en CDD de 35 heures, d'un an renouvelable.

Basée à Carpentras, Art et vie est une association qui a vu le jour en 2001. Son objectif : participer à la cohésion sociale des rues et des quartiers et développer les échanges entre toutes les populations par le biais d'initiations aux expressions culturelles, et d'activités d'acculturation. Elle s'adresse à tous ceux qui donnent vie à la rue ou qui souhaitent s'investir dans la vie de la rue.

#### Les conditions obligatoires pour postuler

Il vous faut avoir minimum 26 ans. Vous devez également habiter à Carpentras (quartier prioritaire) et être demandeur d'emploi.

Infos et rendez-vous au : 04 90 60 69 54 / contact@artetvie.org / www.artetvie.org

#### Votre rôle

Vous occuperez un poste de médiation et d'accompagnement auprès des jeunes de l'association. Il vous faudra participer à l'ensemble des actions de l'association.



Ecrit par le 15 décembre 2025

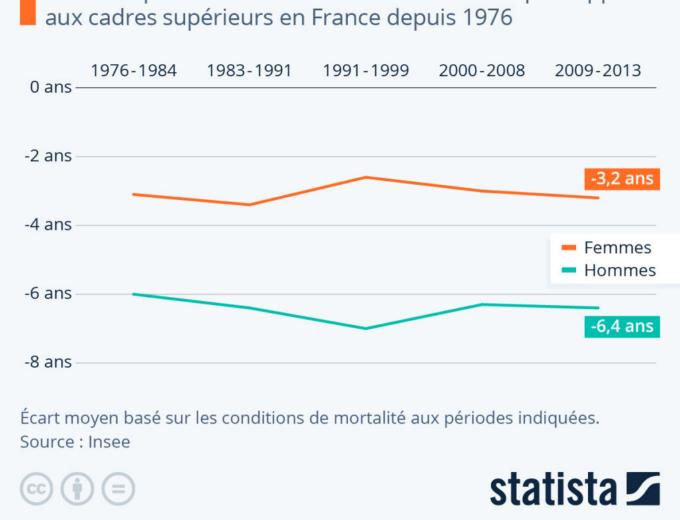


# Espérance de vie : les inégalités sociales persistent



## Espérance de vie : les inégalités sociales persistent

Écart d'espérance de vie à 35 ans des ouvriers par rapport



Les inégalités d'espérance de vie entre les groupes socioprofessionnels résultent d'un ensemble de facteurs. Comme le résume l'Observatoire des inégalités, « la qualité et l'accessibilité du système de soins jouent un rôle secondaire par rapport aux conditions et à la durée du travail, l'attention portée au corps, l'alimentation ou les modes de vie en général ». C'est ce qui explique en partie que l'espérance de vie des femmes est globalement plus élevée que celle des hommes.





Depuis les années 1970 en France, l'espérance de vie à l'âge de 35 ans a augmenté en moyenne de 5,5 ans pour les femmes et de 6,7 ans pour les hommes. Mais comme le révèlent les données de l'<u>Insee</u> présentées dans notre graphique, les inégalités sociales vis-à-vis de l'espérance de vie n'ont en revanche pas diminué. Ainsi, l'écart moyen d'espérance de vie à 35 ans des ouvriers par rapport aux cadres supérieurs est resté d'environ 6 ans au cours des cinq dernières décennies, et celui des ouvrières par rapport aux cadres supérieures d'environ 3 ans.

En d'autres termes, à 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre jusqu'à 84 ans, contre près de 78 ans pour un ouvrier, comme le détaille un <u>autre graphique</u> (moyenne 2009-2013). Une femme cadre peut quant à elle espérer vivre jusqu'à 88 ans, contre un peu moins de 85 ans pour une ouvrière.

De Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>

## Comment se répartissent les prestations sociales en France ?





La protection sociale correspond à l'ensemble des mécanismes qui permettent aux citoyens de surmonter financièrement les conséquences des risques sociaux, c'est-à-dire les événements pouvant entraîner une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (maladie, vieillesse, accidents, handicap, chômage, maternité,...).



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

15 décembre 2025 l

Ecrit par le 15 décembre 2025

Selon les <u>statistiques</u> de la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la France a consacré 33,3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale en 2021, soit 834 milliards d'euros, ce qui correspond environ 12 350 euros par habitant. Toujours rapporté au PIB, la France est le <u>pays européen qui consacre le plus à la protection sociale</u>, juste devant l'Autriche (31,8 % en 2021), l'Italie (31,5 %) et l'Allemagne (31,0 %).

Comme le rapporte la Drees, les dépenses de sécurité sociale ont continué de progresser dans l'ensemble des pays européens. En 2021, elles ont augmenté de 3,0 % en moyenne dans l'Union européenne et de 2,4 % en France. Les dépenses de maladie, qui représentent près de 29 % du montant total des prestations sociales, sont le principal facteur de la hausse des dépenses en 2021, en lien notamment avec les campagnes de vaccination et de dépistage du Covid-19, ainsi que de la reprise des soins médicaux.

Étant donné que plus d'un quart de la population française est aujourd'hui âgée de plus de 60 ans (contre 17 % en 1980), les dépenses de santé, de survie et de <u>retraites</u>, qui bénéficient particulièrement à cette <u>classe d'âge</u>, représentent la part du lion des prestations sociales : environ 80 % du total en 2021.

De Tristan Gaudiaut pour Statista